



Commune de Labrousse
3 PLACE DE LA FONTAINE
15130 LABROUSSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 06/11/2024

Reçu en préfecture le 06/11/2024

Publié le

ID : 015-211500855-20241029-2024_38-DE

Département

CANTAL

Arrondissement

AURILLAC

Canton

VIC-SUR-CERE

Séance du 29 octobre 2024

Délibération : N° 2024_38

Nombre de conseillers :

En exercice : 14

Présents : 14

Votants : 14

L'an deux mille vingt quatre le Mardi 29 Octobre, à 20 heures 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire 3 PLACE DE LA FONTAINE 15130 LABROUSSE sous la présidence de Monsieur Gérard PRADAL, Le Maire

Date de convocation du Conseil : 21 octobre 2024

Présent(s) :

Mrs PRADAL Gérard, AURATUS Eric, BRUEL Marcel, DAUDE Thierry, LAMOUREUX Nicolas, NOEL Géraud, OUSTRY Michel, BADUEL Sébastien, THER Benoît Mmes CHASSAGNE Chrystel, PUYBOUFFAT Delphine, AMARAL Emmanuelle, TOURLAN Anne, MALGOUZOU Nathalie,

Absent(s) :

Secrétaire de séance : Mr THER Benoît

LIGNE DE TRESORERIE

DELIBERATION

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la ligne de trésorerie d'un montant de 87000 € mise en place en décembre 2023 va arriver à échéance.

Compte tenu des recettes restant à encaisser (DETR 2021 ; FCS, fonds de soutien CABA), et que pour faire face aux dépenses de début d'année et de fin d'année il serait judicieux de renouveler cette ligne de trésorerie pour un montant de 87 000 €

DECISION

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance de la proposition du Crédit Agricole Centre France et en avoir délibéré accepte les conditions suivantes:

Article 1: Pour le financement de ses besoins ponctuels de trésorerie, la commune de LABROUSSE décide de contracter auprès du Crédit Agricole Centre France une ouverture de ligne de trésorerie aux conditions suivantes:

- Montant: **87 000 €**

- Durée: **12 mois**

0,700 % Taux d'intérêts: EURIBOR 3 mois (Valeur J-2 jours ouvrés de la réalisation flooré à zéro) pour information Euribor actuel: 3,905 % marge comprise (si la valeur de l'index est inférieure à zéro, cette valeur sera réputée égale à zéro. Le taux d'intérêt plancher est égal à 0,7 %) (pour information euribor 3 mois : 3.205 %)

- Paiement des intérêts: trimestriel à terme échu

- Commission d'engagement: 0,20 % du montant accordé soit 174 €

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Émis et rendu exécutoire

le 29 octobre 2024

Reçu en Préfecture

le 06 novembre 2024

Publié ou notifié

le 06 novembre 2024

Envoyé en préfecture le 06/11/2024

Reçu en préfecture le 06/11/2024

Publié le

ID : 015-211500855-20241029-2024_38-DE

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures.

Pour Copie Conforme :

En Mairie, le 29 octobre 2024

Le Maire

Gérard PRADAL



Le Secrétaire de séance
Benoit THER